

absence, l'aigle royal

L'un des aliments de ce géant des airs ? Les marmottes ! Elles pullulent dans le massif du Mézenc.

■ Un aigle royal, à l'image de celui-ci, a été photographié par Jean-Pierre Boulhol, membre de la LPD, aux chalets d'Aiglet près du Mézenc. Illustration MAXPP

Hier chassé, aujourd'hui géolocalisé

Symbole de victoire et de puissance, l'aigle royal est le roi des rapaces. Pouvant atteindre 2 mètres d'envergure, c'est un redoutable prédateur dont l'acuité visuelle est huit fois supérieure à celle de l'homme. Ses serres, très puissantes, lui permettent de capturer des proies de taille imposante. Longtemps considéré comme une menace pour l'homme et les troupeaux d'animaux, il a été chassé durant des décennies.

Dans les gorges de l'Allier, près d'Alleyras, un nid datant de

1958 est encore visible aujourd'hui. L'histoire raconte qu'au début du siècle dernier, les villageois, craignant que leurs jeunes enfants ne soient enlevés comme des renards, lançaient des genêts enflammés dans le nid pour faire tomber les aiglons.

Un nid d'aigle peut mesurer jusqu'à 3 mètres de diamètre et atteindre, au fil des saisons, jusqu'à 2 mètres de haut.

Protégé depuis le début des années 1980, l'aigle royal est aujourd'hui menacé par les lignes électriques et surtout, les

éoliennes.

Dans le Sud du Massif central, six couples ont été équipés d'émetteurs GPS en janvier 2014. Cette géolocalisation a permis de mettre en évidence l'étendue du « domaine vital » des rapaces. Connaître la superficie de cette « zone de vie » permet, le cas échéant, d'alerter sur la potentielle dangerosité d'un projet éolien, selon le groupe d'étude des rapaces du Sud du Massif central qui assure un suivi de l'espèce depuis le milieu des années 1970.

450

Le territoire national comptait 450 couples reproducteurs en 2012. Un chiffre qui pourrait avoir augmenté depuis, selon Franck Chastagnol. En 2015, on comptait une quarantaine de couples d'aigles royaux dans le Massif central. Si aucun ne niche en Haute-Loire, d'autres espèces d'aigles y vivent, comme le circaète, mesurant environ 1,80 m d'envergure. 80 couples sont présents dans le département. Plus petit, environ 1,20 m, l'aigle beauté est aussi présent avec une quarantaine d'individus.

Olivier Putz
Collaborateur LPD et ONCFS

« J'ai vu un aigle il y a quelques jours »

« Je m'occupe du suivi de la marmotte pour l'ONCFS. Je passe beaucoup de temps sur le terrain. Dans le Mézenc, j'observe régulièrement des aigles, notamment un couple, au printemps. En hiver c'est plus rare or j'en ai vu un il y a quelques jours. Il s'agit toujours d'oiseaux immatures mais la forte présence des campagnols et des marmottes, réintroduites dans les années 1980, laisse penser que ce retour est possible. Le seul vrai danger est la présence d'éoliennes, comme dans l'Ouest du département ».